

## Paroles à retenir

### M. MEIGHEN ET SON PREMIER DISCOURS FRANÇAIS

Se rendant de Montréal à Québec par voie d'auto, le Très Honorable Arthur Meighen, premier ministre du Canada, s'est arrêté au collège de L'Assomption. Après une adresse de bienvenue que lui lut M. le Supérieur, au nom du personnel et des élèves, M. Meighen répondit en français.

Nous n'avons jamais été tendres à l'adresse du premier ministre actuel et nous ne sommes pas disposés à lui accorder encore toute notre confiance. Notre esprit de justice nous oblige toutefois de lui savoir gré d'avoir prononcé son premier discours dans notre langue, et, dans l'un de nos collèges classiques.

Si M. Meighen est sincère, il a prononcé de belles paroles ; elles valent pour le moins d'être retenues.

" Je remercie les autorités du collège de L'Assomption de leur aimable attention à mon égard ", a dit M. Meighen.

" Ce vieux collège compte parmi l'une des plus grandes gloires du Canada et de son sein sont sortis de grands patriotes et d'éminents citoyens. J'admire hautement l'œuvre nationale à laquelle vous concentrez vos efforts, messieurs les professeurs, et je constate une fois de plus avec un plaisir très grand que le clergé de ce pays a été l'une des pierres fondamentales de l'édifice national du Dominion. Je vous en félicite de tout cœur et vous en exprime toute mon admiration.

" Les collèges classiques de la province de Québec occupent la première place dans le domaine de l'éducation, et quand je regarde autour de moi les hommes que ces collèges ont formés, je ne puis que saluer avec respect l'œuvre éminemment chrétienne et nationale de nos collèges classiques "

EUGÈNE CHARPIER.

## Où sont les voleurs ?

Quand le " Clairon " accuse ceux qui s'opposent aux machinations intéressées de son protégé, le Maire, d'avoir forfait à l'honneur ou à la vérité, nous sommes toujours certains que le mensonge et l'injustice s'accomplissent dans le clan du Maire et de ses amis. Quand cette petite feuille, à la circulation très restreinte, criait à la corruption électorale on la pratiquait effrontément dans le groupe de ses amours. C'est comme cela depuis des années. Il faut, à chaque fois que le " Clairon " accuse les adversaires de Monsieur Bouchard d'injustice, de malhonnêteté, de mensonge, se bien dire que c'est à ce moment même que le groupe, que la clique est à fabriquer mensonge, injustice et canaillerie.

Voici une preuve récente de cet avancé. Le 27 mai dernier, il y a à peine trois semaines, le " Clairon " consacrait presque toute sa première page, cinq colonnes sur six, à une accusation fautive et calomniatrice contre ceux qui sont amis de l'ordre, de la vérité, du vrai progrès de la ville. Avec des lettres d'un pouce, il annonçait " Un scandale municipal ", une prétendue " organisation pour voler les élections ". Puis, en un style fielleux et boueux, il lançait des injures et des insultes à tous ceux qui en ont assez du funeste régime de l'Hôtel de Ville.

Il qualifiait de voleurs d'élections des citoyens qui ont légalement le droit de voter. Pour ne parler que de la " Tribune ", nos directeurs sont chargés du loyer et de toutes les charges de notre atelier. Ils sont locataires avec bail, seuls responsables ; ils ne forment pas une société de garanti, comme le Maire le prétend, mais une société qui assume le loyer et les charges qui s'y rapportent. Ayant l'existence légale et la qualification voulue par la charte, ces Messieurs avaient le droit de se faire inscrire sur la liste des voteurs et ils l'ont fait.

Un malentendu sinon un oubli de la part des avocats de nos amis a été la cause que les procédures n'ont pas été faites en même temps que celles des autres causes qui ont été présentées au juge, mais il ne reste de doute pour personne qu'en retranchant nos directeurs sur la liste des électeurs, le Conseil prive des contribuables d'un droit incontestable. C'est pour des cas comme celui-là que le " Clairon " crie au voleur !

Mais voici le beau côté : — Pendant que le " Clairon " parle de scandale, de voleurs d'élections, ses amis, le groupe du Maire, volent vraiment ou essaient de voler les élections. Ils font inscrire une douzaine de voteurs, sans aucune qualification, sans titre même douteux ; ils les font inscrire à la cachette, de façon à ne pas se faire remarquer — nos amis y sont allés en plein jour et en toute franchise — eux, les glissent comme des misérables. Mais les voilà découverts, et l'avocat de la Cité trouve le cas si patent, si évidemment malhonnête, qu'il confesse jugement, et CBS ONZE FAUX VOTEURS sont retranchés de la liste électorale.

Qui volait les élections ? Quand le " Clairon " crie au voleur, n'est-ce pas chez lui que son monde est en frais de voler.

De même, quand il vante l'administration du Maire, il faut croire et dire qu'elle mérite la condamnation de tous les honnêtes citoyens ; quand il trouve le système d'emprunt avantageux, con-

cluez qu'il est néfaste et qu'il mène à la ruine ; quand il critique les échevins qui s'opposent à la politique municipale du Maire, soyez assurés que ces Messieurs ont raison, mille fois raison et que les plans du Maire sont désastreux.

Que les lecteurs et les citoyens jugent l'honnêteté de cette feuille et de son protégé ! Qu'ils sachent une fois de plus que les accusations du " Clairon " doivent être prises à rebours ; s'il reprocha quelque chose aux amis de l'ordre, c'est que la gent du " Clairon " est à tripoter cette canaillerie. CHARLES JOLY.

## LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Vendredi prochain, le 24 juin, c'est la Saint-Jean Baptiste, notre fête nationale. Tout le monde veut la célébrer cette année. Tant mieux ; notre patriotisme nous en fait un devoir pressant.

Qu's ferons-nous pour que la prochaine Saint-Jean-Baptiste soit utilement et dignement célébrée ?

Profitions d'abord de notre fête nationale pour remercier Dieu de ses grâces et de ses bienfaits. Ne soyons pas d'éternels demandeurs, sachons de temps en temps dire merci. La Providence nous a fait notre part belle, sachons le reconnaître et le dire à Dieu.

Examinons ensuite notre situation, regardons au dehors nos ennemis extérieurs ; voyons en nous-mêmes nos faiblesses, nos défauts, nos misères. Beaucoup d'adversaires ont été vaincus le long de notre existence nationale, mais ce serait erreur de croire qu'ils sont morts. Les mœurs et les idées américaines nous envahissent trop pour ne pas crier : Halte-là ! Nous sommes menacés de nous transformer, de nous déformer en acceptant très facilement le mode américain. Que saint Jean-Baptiste qui savait si bien résister à la dépravation de son temps nous enseigne la manière vraie de triompher de cette civilisation diminuée d'outre quarante-cinquième qui voudrait détruire en nous la culture française et latine que nous a léguée la vieille France.

Chez nous que de faiblesses, que de devoirs urgents à accomplir ! Demandons-nous en ce 24 juin ce qu'il nous faut améliorer sans retard pour aider le relèvement national.

Si modeste que puisse être l'influence de chacun, c'est pourtant en la faisant servir au bien de la race que nous servirons notre pays. Comme il y a à faire ici ! L'esprit de famille à réformer, la vie physique, intellectuelle et morale à développer et à consolider, notre valeur catholique à hausser, notre fierté nationale à fortifier, l'organisation sociale et économique à stimuler... Il y a matière à réflexion pour tous. Que chacun apporte avec lui ce jour-là la claire vue d'un devoir à remplir !

Pour que la célébration de notre fête nationale se manifeste et excite ceux qui seraient portés à l'oublier, pavoisons nos demeures. Le 24 juin toutes les maisons de la ville devraient avoir leur drapeau battant au vent. Les édifices publics, l'Hôtel de ville, les maisons religieuses devraient hisser le drapeau de très bonne heure afin de donner l'exemple. Nous invitons tout le monde, sans exception de classes ou de conditions, de ne pas laisser passer la Saint-Jean-Baptiste sans décorer sa demeure en l'honneur de notre saint Patron et de notre fête nationale. LUC D'OSMA.

## LES VOYAGEURS EN CONGRES AU SEMINAIRE.

Ce titre vous fait-il frémir, ami lecteur ? Vous n'avez pas rêvé : les voyageurs de commerce se réunissent en congrès pour la quatrième fois et notre austère séminaire leur ouvre ses portes toutes grandes.

Mais alors... il y a quelque chose de changé dans le monde. Evidemment ! Mais ce n'est pas le séminaire qui est descendu vers les voyageurs ; ce sont les voyageurs qui se sont élevés à un niveau tel que le séminaire peut les recevoir sans déchoir.

Que peuvent bien faire des voyageurs en congrès. Laissez-moi l'éclaircir un peu en vous faisant jeter un simple coup d'œil sur le programme.

En gens bien élevés, ils présenteront d'abord leurs hommages à monsieur le supérieur ; et tout de suite ils se mettront au travail pour... étudier ensemble une question de haute portée sociale : la presse, sa puissance, la nécessité d'une presse catholique avant tout et les meilleurs moyens d'aider à sa diffusion.

Le samedi soir, 25 juin, pour les mieux instruire de leurs devoirs à cet égard, ils auront, parmi d'autres orateurs de marque, celui qui veut bien accepter le titre cent fois mérité de missionnaire de la presse catholique, monsieur Henri Bourassa.

L'ampleur de la salle académique du séminaire leur a permis d'inviter bon nombre de nos concitoyens à cette soirée.

Le lendemain, il y aura communion générale, messe solennelle et sermon.

Des délégués des huit cercles de l'Association raconteront le travail accompli par chacun d'eux. Et la dernière séance montrera sur-le-vif le but et les moyens d'action de l'A.C.V. On y traitera des luttes à faire contre le respect humain et le blasphème, des droits du français et l'œuvre des retraites fermées.

N'allez pas croire que ce sera morose. Demandez plutôt aux voyageurs qui ont déjà goûté à ces congrès et ils vous diront qu'ils n'ont jamais connu de plaisir pareil si ce n'est au sein des retraites fermées.

Le programme complet sera publié la semaine prochaine.

UN MEMBRE DU CERCLE DE SAINT-HYACINTHE

## NOTES

### Le Patronage et les vacances.

Voici les vacances ! C'est bien près de six cents garçons qui seront obligés de s'amuser pendant deux mois. Les parents sont un peu inquiets avec l'arrivée des vacances et ils ont raison : il y a beaucoup de dangers qui guettent les enfants. Le Patronage offre de l'air, de l'espace, des jeux et de la surveillance à tous ceux qui veulent aller y prendre leurs ébats sous les beaux arbres de la cour et dans les salles de la maison. Chaque année, ce sont des centaines d'enfants qui fréquentent cet excellent endroit de vacances. Nous savons que les bons religieux recevront avec plaisir, comme toujours, le plus grand nombre d'écoliers en vacances.

ooo

### Pavoisons le 24 mai !

Il y aura des drapeaux à toutes les maisons vendredi prochain, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Que l'on n'hésite pas à décorer. Si le voisin s'abstient, pavoisons double, mettons deux drapeaux, ce sera une compensation pour ceux qui enterrent leur sens national. Si quelqu'un manque de drapeau, prêtons lui un des nôtres. Choisissons les drapeaux canadiens, le carillon Sacré-Cœur d'abord, le drapeau du Canada, le tricolore et l'anglais ont aussi leur place. Etablissons une tradition et donnons lui une vie intense dès cette année.

ooo

### La Feuille d'Érable.

L'occasion sera bonne, vendredi prochain, jour de la fête nationale St-Jean-Baptiste, pour affirmer sa nationalité. Pourquoi ne point porter à la boutonnière la feuille d'érable ?... Ce sera en même temps qu'une affirmation digne, la démonstration de notre fierté nationale. La feuille d'érable est à nous, comme le lys est à la France, la rose à l'Ecosse, le trèfle à l'Irlande et le chardon à l'Allemagne.

ooo

### Un peu forte la bière.

Depuis le premier mai, la bière n'est-elle pas trop forte ?... Trop nombreux sont ceux qui ne peuvent la porter ! Comme question de fait, la constatation est pénible, le nombre des buveurs s'est considérablement augmenté dans notre ville, et, celui des hommes en état d'ébriété dépasse de beaucoup ce que nous avions l'habitude de constater. La loi Taschereau serait-elle tout simplement une farce ?...

ooo

### Notons les absents

Le bill de divorce de Martigny est enfin mort, certains députés canadiens-français et catholiques lui ont pourtant donné la chance de réussir.

Nous notons pour l'histoire et l'édification des électeurs, les noms des députés qui ont voté contre ce bill et qui méritent toutes félicitations. Ce sont Messieurs Boivin, Cahill, Déchéne, Denis, Doherty, Ethier, Gauvreau, Lapointe, Léger, Lemieux, Marcile (Bagot), Pacaud, Papineau, Savard, Stein, Tohin, Trahan, Turgeon, Vien. Avaient pairé : MM. Boyer, Proulx, Lesage, Jacobs, Robert et Danjou. Où étaient les autres ? Pourquoi se sont-ils dérobés ?

# Autour de nous

## Saint-Liboire

(De notre Correspondant.)

Lundi le 6 courant, Mlle Léocadie Bouthillette unissait sa destinée à M. Oscar Dufresne, peintre décorateur, de St-Hyacinthe. La messe nuptiale a été célébrée par M. l'abbé E.-H. Collette, Ptre Vic., et le chant, fourni par les Enfants de Marie, a été très bien rendu. Après la cérémonie, les nouveaux époux se sont rendus chez M. Bouthillette pour y passer la journée.

— Mardi matin, le 7, avait lieu la communion solennelle. Après quelques semaines de préparation, 31 petits enfants dont 20 filles et 11 garçons, ont été admis au banquet divin. Malgré la bienfaisante pluie de la veille, la température ne pouvait être plus idéale, et avec plus de profusion, le soleil répandait ses doux rayons sur le front de ces heureux petits communiants. Qu'il était beau de voir s'approcher à la table sainte, cette belle suite de colombes blanches, suivis des petits garçons, brassard au bras, chantant un joli cantique.

Plus solennellement, le bon Jésus les conviait à sa table et les pressait sur son cœur, Lui qui, durant sa vie publique, se plaisait à caresser les touts petits, disant à ses apôtres avec toute la tendresse de son cœur : "Laissez venir à moi ces petits enfants, le ciel est pour eux et pour ceux qui leur ressemblent." Ils ont entendu cet appel Divin et s'y sont rendu le cœur débordant de joie. Dans un acte de consécration à la Ste Vierge, ces petites colombes, représentées aux pieds de la Madone, par Marie-Blanche Auclair, accompagnée de Laure Emma Boulay, supplèrent cette bonne Mère de les diriger toujours vers son Divin fils. Victorien Desourdy, accompagné de Georges-Henri Dauphinais, dans la Renovation des promesses du Baptême, et Rodolphe Dion accompagné de Roméo Auclair, dans une Consécration au Sacré Cœur, renouvelèrent au bon Jésus, leurs intentions de toujours lui rester fidèles. Enfin après la réception du scapulaire, se terminèrent ces belles cérémonies qui ne manquent jamais d'attendrir le cœur des assistants par les souvenirs touchants qu'elles renferment.

— Le 5 juin fut baptisée M. Jeanne-Dolorès, enfant de Wilfrid Dion et de Alice Desautels. Parrain et marraine, Arthur Bouthot et son épouse, oncle et tante de l'enfant.

o o o

## St-Guillaume

(De notre correspondant)

On annonce avec plaisir, la grande soirée dramatique et musicale qui aura lieu mardi le 28 juin. On y interprétera "Le portefeuille rouge", magnifique drame en cinq actes, par les auteurs Fournier et Meyer; joué par une vingtaine d'acteurs de la vaillante jeunesse du Club St

Charles, et dont le très habile Directeur, Joseph DesRosiers, notaire, s'acquitte, (comme autrefois) honorablement de sa tâche. M. l'abbé Alphonse Jolicœur, vicaire, organisateur, manifeste un dévouement remarquable. — On nous assure beaucoup de succès et surtout beaucoup d'agrément. Donc, il ne faudrait pas manquer d'assister en grand nombre à cette belle soirée.

Le Club St-Charles de Saint-Guillaume, est un endroit de divers amusements pratiques et intéressants pour tous les jeunes gens, il maintient l'ordre et la bonne conduite. On ne saurait trop le recommander, afin d'augmenter les sujets pour en retirer le plus de bénéfices possibles; il mérite d'autant plus d'encouragement, si l'on en considère bien le "Conseil de Direction": Président honoraire, M. l'abbé Charles-Edouard Brunault; Vice-Président honoraire, M. l'abbé Georges Leblanc, Chapelain, M. l'abbé Alphonse Jolicœur; Président actif, M. J.-A. Robert Vanasse; Vice-Président, M. Louis Melançon; Secrétaire, M. Roméo Martimbault; premier conseiller, M. Paul-Emile Morvan; deuxième conseiller, M. L. O. Ponton; troisième conseiller, M. Horace Viens; porte-drapeau, M. Hilier Rouleau.

o o o

## St-Simon

(De notre Correspondant.)

M. Sylvestre Benoit, fils de M. Napoléon Benoit, a été victime d'un grave accident, qui peut causer sa mort. Il eut un pied pris dans une courroie qui l'enraîna sur l'arbre de couche, qui, en tournant lui fractura le crâne sur le plancher et lui brisa la jambe en plusieurs endroits. M. Benoit a été transporté à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal où il a subi une délicate opération. Très faible, il serait encore dans un danger réel. Nous faisons des vœux pour que ce jeune homme de seize ans, neveu de M. Victor Sylvestre, échevin de St-Hyacinthe, revienne bientôt à la santé.

o o o

## St-Pie

(De notre correspondant)

A l'occasion du Centenaire des Frères du Sacré Cœur, les élèves du collège, sous la direction de leurs maîtres, donnèrent samedi soir dernier, à la salle publique, une séance dramatique et musicale. Ils remportèrent un bon succès; digne de félicitations.

— Etaient de passage à St-Pie, lundi: M. Aimé, de la Maison Lafrance & Sylvestre, et M. Dupont, voyageur.

— M. P. E. Roy est de retour d'une promenade chez son fils Joseph. Mlle Thérèse partira vers le milieu de cette semaine pour une quinzaine pour aller, à son tour, voir son père.

— Cette semaine a eu lieu le mariage de M. Wilfrid Morin avec Mlle Martin, tous deux de St-Pie. Ils ont pris demeure au rang double.

o o o

## Acton Vale

(De notre Correspondant.)

Notre club local le "Campagnard" a remporté, dimanche dernier, sa plus belle victoire de

# TELEMENT AMAIGRIE QU'ELLE AVAIT PEUR

"FRUIT-A-TIVES" la rend forte et vigoureuse.



MADAME ARTHUR BEAUCHER

805 rue Cartier, Montréal.  
"Pendant plusieurs années, j'ai souffert de constipation et de dyspepsie. J'étais tellement amaigrie que, effrayée, je consultai plusieurs médecins qui, cependant, semblaient incapables de me secourir.

Enfin, une amie me conseilla 'Fruit-a-tives'. J'en ai pris et bientôt je me suis sentie mieux. J'ai continué à prendre 'Fruit-a-tives' et après quelque temps j'étais guérie de ma constipation. Je n'avais plus de douleurs, ni maux de tête, ni de ces ennuis qui sont propres à la dyspepsie. Je suis maintenant bien, forte et vigoureuse.

Madame ARTHUR BEAUCHER.  
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

la saison. Prenant l'avant agsnr le Granby Indépendant avec un résultat de 5 à 2 en sa faveur. Le "Campagnard" est d'autant plus content de ce résultat qu'il avait été défait par ce même club il y a trois semaines. Notre lanceur a été admirable. Le camarade E. Lemoyne, par un "home run" a fait bénéficier le club local de deux points. Nous offrons nos félicitations à tous les joueurs et leur souhaitons de jouer toujours des parties comme la dernière.

Les amateurs qui désirent voir une intéressante joute seront les bienvenus au terrain dimanche prochain alors que le "Campagnard" sera aux prises avec le club "Richmond".

— La "Acton Biscuit Co" est maintenant en plein fonctionnement, et ses voyageurs sont à l'œuvre dans toute la province. Nous souhaitons toute la prospérité possible à la Compagnie.

— Nous apprenons avec regret la mort de M. Moïse Joly, survenue le 12 courant. M. Joly était âgé de 69 ans. Il laisse pour le pleurer outre sa femme née Exilda Racette, 2 garçons: Rigoni et Rosaire et 2 filles: Delvina, Mme W. McLean et Rosilda Mme P. Morin. Le service a eu lieu mercredi au milieu d'une foule de parents et d'amis.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

# BREGENT

**BICYCLES**  
Cadre garanti pour cinq ans — à des prix défiant toute compétition.  
Accessoires à prix raisonnables

**BASE BALL EQUIPEMENTS COMPLETS**  
Costumes \$6.50 et plus  
Articles de Tennis  
Demandez notre catalogue  
Bregent Sports & Cycles Inc.  
208 Rue Ste-Catherine Est  
MONTREAL

## A LOUER

BUREAUX A LOUER, coin des rues Ste-Anne et Dessaulles Deux beaux grands appartements. \$10.00 par mois.

LOGIS A LOUER, sur la rue Bourdages. Logement réparé à neuf; 4 bons appartements. \$9.00 par mois.

S'adresser à EUGÈNE BENOIT, Propriétaire.

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'induera pas vos amis en erreur.

## MAISON A VENDRE

Maison de 14 appartements, avec système à air chaud, électricité aux trois étages, améliorations modernes. Un grand terrain à l'arrière. Conditions faciles. S'adresser à Mme J.-B. Picard, 20 rue St-Pierre, Village La Providence. j.n.o.

## R. BOISVERT

Garage et accessoires d'automobiles

REPARAGES

Distributeur des Produits FORD pour Bagot

ACTON-VALE, P. Q.

Tel. Bell 39

## Q. M. S. R.

Heures du départ des trains

- a) No. 60 Pour Iberville et Noyan 2.30 p. m.
  - b) No 61 Pour Sorel 2.00 p. m.
  - c) No 63 Pour Sorel 3.00 p. m.
  - a) Tous les jours dimanches exceptés.
  - b) Tous les jours samedis et dimanches exceptés.
  - c) Samedi seulement.
- Pour amples renseignements, Tél. 28.

N. J. FERGUSON,  
General Passenger Agent.  
L. J. BOURBEAU,  
Agent, St-Hyacinthe, P. Q.

## PACIFIQUE CANADIEN

Le Pacifique Canadien vient d'inaugurer un nouveau service de trains passagers rapide entre St-Guillaume et Farnham quittant la gare St-Joseph pour Farnham faisant raccordement avec tous les trains pour les Etats-Unis.

Vers Farnham 9.03 a.m.  
" " 4.12 p.m.  
Vers St-Guillaume 11.17 a.m.  
" " 6.22 p.m.

Pour vos billets et renseignements, Adressez-vous à J. E. MORIN, Agent, 92 rue Mondor. Tél. 70

**"NEPTUNE"**

## EAU DE VICHY

Sources Château-Robert, St-Yorre, Vichy Bassin, France. Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

Recommandée pour les maladies d'estomac, le rhumatisme, la goutte, la gravelle, les coliques néphrétiques, l'albuminurie, le diabète, l'arthritisme et les maladies des organes urinaires.

## VICHY-LIMONADE

Embouteillée avec l'Eau de Vichy naturelle des sources mêmes de Château-Robert, près St-Yorre, France.

Un breuvage délicieux garanti contenir du sucre pur et du jus de citron. Le meilleur breuvage pour les enfants. Rien de plus agréable, de plus rafraîchissant, de plus recommandable pour les organes digestifs.

En vente dans toutes les pharmacies et épiceries

Distributeurs en Gros: LAPORTE, MARTIN, Limitée, MONTREAL.

# AUTOS USAGES A VENDRE

- 5 Maxwell Touring, Modèles 18 et 19
- 2 Ford Touring, Modèles 17 et 18
- 1 McLaughlin, 6 cylindres, 7 places
- 1 Camion Studobaker, capacité d'une tonne.
- 2 Camions Maxwell, capacité d'une tonne et demie chacun
- 1 Gray-Dort, Touring, Modèle 20
- 1 Maxwell Run-about
- 2 Chevrolet, Touring, Modèles 18 et 19
- 1 McLaughlin, Touring, Modèle 63, 6 cylindres
- 1 Maxwell, Touring, Modèle 16
- 1 Maxwell, Touring, Modèle 17

Ces voitures sont garanties vendues en parfait ordre

## Garage J. C. DROLET

55 ST-FRANCOIS

PLACE DU MARCHÉ

**LIVRE** sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.

H. CLAY-GLOVER Co. Inc.  
118 West 31st Street  
New-York, U.S.A.

## Ce que disent les journaux

### La famille en Canada.

Le chanoine Coubé, distingué prédicateur français, a bien voulu nous complimenter en arrivant de New-York au milieu de nous. Voici, en résumé ce qu'il a dit à un représentant du *Devoir* de Montréal :

" J'ai eu l'impression de respirer un air salubre, après avoir été enfermé dans une atmosphère échauffée et remplie de miasmes. " Votre peuple est très sain. Il a gardé les idées d'ordre et de justice. Tout ici, ajoute-t-il, respire la santé morale. Le peuple attaché fortement aux traditions familiales et nationales ne s'est pas laissé égarer par les divagations de l'incrédulité, de l'athéisme et de l'anarchisme. L'institution familiale telle qu'elle est comprise ici a été le grand facteur de notre survivance. C'est elle qui nous a gardé notre santé morale et religieuse.

M. le chanoine Coubé entrevoit pour le Canada français un avenir merveilleux, plus beau que celui des Etats-Unis. Car, dit-il, les Canadiens français ont tous les germes de grandeur et n'ont qu'à se développer normalement pour atteindre aux rêves les plus ambitieux qu'ils puissent faire.

Le principal instrument de notre grandeur actuelle et celui de notre grandeur future sera la famille. Par elle nous aurons une expansion sûre et homogène. Il n'y a que deux moyens pour un pays de grandir. L'immigration ou la natalité. Les Etats-Unis ont choisi la première et en un siècle ont atteint à un degré de prospérité apparente inouïe. Mais le mirage s'est dissipé et aujourd'hui effrayés par l'avenir qui s'annonce, ils ont résolu d'interdire désormais toute immigration. Les rebuts de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique sont venus apporter leurs éléments mauvais et faire surgir les problèmes et des dangers nationaux les plus graves. Les Etats-Unis, loin d'avoir pris dans l'immigration les éléments de leur grandeur y ont pris les éléments de destruction. Le Canada français au contraire, par la famille va se développer dans le sens le plus harmonieux possible. N'amenant dans son sein aucun élément étranger ou hostile, il ne fera que grandir en force. Notre institution familiale telle qu'établie est la condition sine qua non de notre avenir, et par la famille nous surpasserons les Etats-Unis. Ceux-ci sont parvenus au sommet de la prospérité matérielle. Malheureusement, au point de vue social et religieux, c'a été une régression. Le protestantisme établi comme seule religion d'abord s'est mué en une infinité de sectes qui vont se multipliant chaque jour pour aboutir soit à la négation de tout, soit à l'annihilation de tout sentiment moral et social.

Le Canada est la plus belle expérience de colonisation sociale qui ait été faite jusqu'ici, et peut-être est-elle unique. Le Canada français représente vraiment la pensée française en Amérique. Il est l'enfant de la France et continue toutes ses traditions.

### Vers l'Union.

Les journaux ont déjà annoncé la convocation d'une conférence internationale dont le but était de préparer une fédération universelle de toutes les œuvres catholiques du monde, nationales, organisées, et rentrant dans les quatre catégories suivantes: Œuvres de science et d'enseignement, œuvres sociales, œuvres de presse et de propagande et œuvres de charité.

Cette réunion a eu lieu à Paris, les 2 et 3 février. 40 organisations avaient été invitées à y prendre part; 33 d'entre elles parmi les plus importantes du monde catholique avaient envoyé ou désigné des délégations. S.S. Benoît XV avait donné mission d'y intervenir à Mgr Joseph Schrembs, évêque de Toledo, Ohio, président du Département de l'action laïque du Comité national, Mgr Schrembs en a dirigé les débats.

S. E. le Cardinal Logue, Primat d'Irlande et son Ex. Le Prince Sapieba évêque de Cracovie, s'étaient fait représenter par un envoyé spécial.

À l'unanimité, l'assemblée a approuvé en principe l'idée d'établir des relations entre les différentes organisations catholiques qui, dans tous les pays groupent les œuvres locales et régionales.

La décision a été prise sous l'expresse réserve que l'autonomie de chaque organisation nationale ne recevait aucune atteinte et que rien ne se ferait en dehors de l'approbation du St-Siège et des autorités ecclésiastiques. L'assemblée a décidé en outre de se borner à la fondation d'un Office international de renseignements. On poursuivra, d'autre part, la fondation de fédérations catholiques nationales dans les pays où elles n'existent pas encore.

Par le moyen du bureau central on cherchera à mettre et à maintenir les organisations en communications réciproques.

ooo

### Le gouvernement belge et l'antialcoolisme.

La Fédération des sociétés de Tempérance Catholique de Belgique profitant de l'occasion de son assemblée générale annuelle à Bruxelles, a eu l'honneur de voir une importante délégation reçue en audience par le Chef du Cabinet M. Carton de Wiart.

A ces délégués avaient bien voulu se joindre des représentants du Féminisme Chrétien, du Syndicalisme Chrétien et de l'Association des Unions professionnelles.

La sympathie de M. le ministre pour l'œuvre anti-alcoolique est trop ancienne pour que cette délégation ne reçut de sa part un accueil favorable.

Messieurs les délégués ont été particulièrement heureux d'apprendre que la question du retrait des lois antialcooliques votées naguère grâce à l'accord patriotique des partis n'était pas envisagée par le Gouvernement et que l'observation de ces lois consacrant l'arrête-loi pris dès avant l'armistice par le Gouvernement à Bruges à la sage instigation de

S. M. le Roi, retenait toute l'attention du Gouvernement.

Messieurs les délégués ayant insisté pour que les lois fussent mieux appliquées, M. le Ministre leur a répondu que le comité d'études dont la création vient d'être décidée, aura pour mission spéciale d'étudier les moyens propres à mieux assurer l'efficacité de la lutte contre l'alcoolisme. M. le Ministre a laissé entendre qu'il serait désirable que les leaders du mouvement anti-alcoolique fussent représentés au sein de ce comité d'études.

Il a promis, en outre, d'examiner, si malgré son désir formel de faire des économies, il ne serait pas possible de remettre au budget le crédit permettant d'encourager la propagande anti-alcoolique.

Enfin M. le Ministre, à une dernière question du Président, ayant trait à l'enseignement anti-alcoolique, a déclaré à son Collègue des Sciences et des Arts qu'il avait pris soin de ranger

cet enseignement parmi les points qui font partie du programme d'éducation civique qui va être introduit dans les écoles.

La délégation s'est retirée enchantée de l'accueil charmant que lui a fait M. le Ministre et a pu inscrire à son actif une excellente journée.

—L'Action Catholique.

ooo

### Paroles sages.

M. Thomas F. Power, surintendant adjoint des institutions scolaires de Worcester, a prononcé sur l'américanisation les paroles suivantes que beaucoup de nos Anglo-Canadiens pourraient méditer :

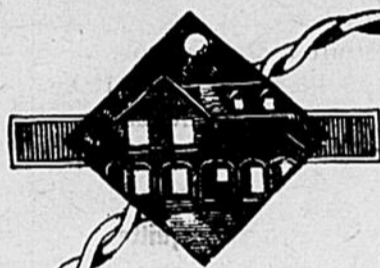
"L'américanisation des étrangers ne saura jamais être obtenue en forçant ces étrangers à troquer leur langue et leurs traditions contre la langue anglaise. En nous apportant, leur langue, leurs traditions, leur culture, leurs traits de supériorité nationaux, ils nous enrichissent ; ils

dotent leur patrie adoptive de nouveaux et précieux appoints dont nous devrions savoir apprécier la valeur.

Si nous contraignons les étrangers à abandonner leur langue et leurs coutumes, ils ne pourront se faire une idée bien haute de notre conception de la liberté et leur assimilation ne s'en trouvera ni facilitée ni hâtée. On ne peut pas détruire la conscience d'une race, car elle se trouve dans le sang et l'américanisation ne peut la rejeter du système.

Le nationalisme est un sentiment le plus fort de l'âme humaine. En attaquant la langue d'une race, on s'attaque à l'âme, à la conscience de cette race et détruite l'âme d'une race, c'est lui enlever la raison et la remplacer par l'instinct brutal.

Il ne faut pas détruire la langue d'un élément, mais chercher à la conserver, tout en encourageant l'étude de la langue anglaise au moyen des écoles du jour et du soir."



### ON DEMANDE — UN CUISINIER HABILE

pour une maison moderne. Un cuisinier qui sache cuire un repas à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, qui tienne la cuisine fraîche, propre et en ordre ; qui ne demande pas de salaire ; qui ne brûle ni bois ni charbon et qui soit d'une économie méticuleuse.

Si vous voyez pareille annonce, vous penseriez que l'annonceur demande l'impossible — et cependant — c'est un cuisinier de cette nature qu'est le

## POELE ELECTRIQUE

LE MEILLEUR CHEF DU MONDE

La température parfaite et uniforme du POELE ELECTRIQUE confectionne un repas comme seul peut en faire un cuisinier expert.

Le coût d'installation n'est qu'une bagatelle comparée à l'économie réalisée.



S'il n'est pas marqué  
**MACDONALD'S**  
ce n'est pas du tabac  
Macdonald.

Le Tabac avec un coeur

## Notes locales

### EVANGILE DU DIMANCHE

Le Ve Dimanche après la Pentecôte

Evangile selon S. Matthieu.  
Ch. v. v. 20.

En ce temps là, Jésus dit à ses Disciples : Je vous déclare que si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des Docteurs de la loi et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Vous savez qu'il a été dit à vos pères : Vous ne tuerez point, et quiconque tuera sera condamné par le tribunal du jugement, et moi je vous dis : Celui-là même qui se mettra en colère contre son frère sera condamné par le tribunal du jugement. Quiconque dira à son frère : Raca, sera condamné par le tribunal du conseil; quiconque lui dira : Vous êtes un fou, sera condamné au feu de l'enfer. Si donc, étant sur le point d'offrir votre don à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère; vous reviendrez ensuite présenter votre offrande.

#### Les Quarante-Heures

A St-Gregoire les 21, 22 et 23; à Sainte-Pudentienne les 22, 23 et 24.

#### Visite Pastorale

A St-Hilaire les 17, 18 et 19; à St-Mathias les 19, 20; à Notre-Dame de Richelieu, les 20, 21; à St-Nom de Marie de Mannoij, les 21, 22 et 23; à St-Michel de Rougemont les 23 et 24; à St-Damase les 24, 25 et 26.

#### Titulaires de nos églises

Le 24 juin, Saint Jean-Baptiste de Rouville et Roxton Falls. Solennité le 26.

#### Le Tiers-Ordre

Les Tertiaires tiendront un congrès, à Montreal, du 30 juin au 3 juillet prochain, à l'occasion du septième centenaire de la fondation du Tiers-Ordre Franciscain.

#### Au Sacré-Coeur

Dimanche, à l'église Cathédrale on a commencé la série de huit sermons sur le Sacré-Coeur. Elle se terminera par la visite de l'église avec indulgences toties quoties.

#### Société d'une messe

Evêché de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Louis-Frédéric-Arthur Saint-Louis, curé à la retraite, décédé le 9 juin, à l'hôpital St-Charles, était membre de la Société Ecclésiastique—la Caisse—du diocèse de St-Hyacinthe. Les membres lui doivent une messe.

Le défunt faisait également partie de la Société d'une Messe, section diocésaine. Tous les associés du diocèse, des sections provinciale et diocésaine, lui doivent une messe.

P.-S. DESRANLEAU,  
Prêtre-chancelier.

## Grand pèlerinage marial à St-Hyacinthe

On lit dans la "Revue Dominicaine":

En octobre et novembre 1916 eurent lieu, dans les diverses maisons de notre Province, à l'occasion du 7e centenaire de l'Ordre, des fêtes grandioses auxquelles la guerre ne put ravir comme en Europe, leur caractère de solennelle publicité. Pour cette raison surtout, il a paru meilleur aux autorités de célébrer cette année, le 7e centenaire de la mort de S. Dominique par des démonstrations locales en l'honneur du Rosaire. Elles ont cru pouvoir sans détourner l'attention du bienheureux Patriarche, la concentrer vers une dévotion qui fut la douceur de son âme, la lumière et la force de son apostolat.

L'occasion sera propice de donner à cette dévotion sept fois séculaire et à la Confrérie qu'elle a fait naître, une extension plus grande et un plus vif élan dans ce pays où elle prospère, mais sans préjudice de lacunes regrettables et d'oublis persistants. Combien de familles restées fidèles au vieux "chapelet" négligent d'y adjoindre cet élément neuf—la méditation—qui en a fait proprement le "Rosaire". Combien de paroisses où la Confrérie n'existe point. En telles autres, de graves défauts dans l'érection ou dans le fonctionnement suggèrent des doutes sérieux quant à la validité. Religieux, prêtres et fidèles auront à cœur, en cette circonstance, de réchauffer leur enthousiasme pour une forme de piété si favorable au progrès personnel comme aux buts d'apostolat.

Par sa position géographique et plus encore par les souvenirs qu'elle conserve, la paroisse Notre-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe méritait d'être choisie comme centre d'une démonstration plus importante qui aura lieu le dimanche, 10 juillet, sous la forme d'un "grand pèlerinage marial". Les autorités ecclésiastiques consultées acquiescent de grand cœur au projet, qu'elles veulent seconder de toutes manières. Les Compagnies de chemin de fer, autorisées par la Commission fédérale, s'engagent à fournir des trains additionnels avec tarif probable d'occasion. Toutes les conditions du voyage seront notifiées aux pèlerins par des annonces en chaire et par la voie des journaux.

En attendant, nous demandons à nos lecteurs, comme aux principaux membres de leur famille, de vouloir bien se poser les trois questions suivantes: N'ai-je pas à remercier la Vierge de quelque faveur extraordinaire?—N'ai-je pas à obtenir d'Elle une grâce spéciale?—N'est-ce pas l'heure et le lieu favorables pour gagner ma cause ou pour m'acquitter?... Si chacun écoute de bonne foi la réponse de son cœur, nous comptons trop de pèlerins du Rosaire à St-Hyacinthe, le 10 juillet, pour être en mesure de les compter.

#### Prochain mariage

A la fin de ce mois, M. Ovila Leclerc, de la maison Lafrance & Sylvestre, unira sa destinée à Mlle Germaine Brodeur. Nos meilleurs vœux.

#### Missionnaire dans notre ville

Le R. P. Turquetil, missionnaire chez les E-quimaux de Chesterfield Inlet, diocèse de Keewatin, était de passage dans notre ville dimanche dernier. Dans son sermon à la Cathédrale, il a raconté la vie et les misères du missionnaire dans ces régions éloignées et encore dans la superstition du paganisme. C'est la deuxième visite que fait à notre ville le R. P. Turquetil; nous lui souhaitons de revenir encore.

#### Visiteur distingué

Nous avons eu, vendredi dernier, la visite de M. Henri Lemay, avocat, député de Sherbrooke au provincial. Après quelques affaires au Palais de Justice, M. Lemay a été l'hôte de notre directeur, M. M.-E. Chartier, son confrère de classe. Après une courte randonnée par les rues, notre visiteur a témoigné de son enthousiasme pour l'apparence toute française de notre ville. Jeune encore mais studieux et talentueux, M. Lemay, élu par acclamation aux dernières élections provinciales, brille à la Législature par son éloquence, sa droiture d'esprit et son amour de la justice et du droit. Il a toutes les qualités qui mènent un politicien dans les ministères.

#### Il nous quitte

M. Guillaume Adam, un concitoyen bien connu et très estimé tant il incarne le type du bon vieux Canadien-français restant fidèle à sa foi et à sa langue, malgré son long séjour dans la province voisine, doit nous quitter lundi prochain. Agé de 83 ans, M. Adam ne craint pas d'entreprendre le voyage pour revoir ses enfants et ses petits-enfants et aussi la ferme de Belle Rivière, près de Windsor, où il a vécu 35 ans de sa vie. Nous souhaitons que notre vieil ami nous revienne à l'automne.

#### Les Nôtres

Nous lisons dans "Le Progrès de l'Est": "Tous nos compliments à M. Rolland Philie, fils de M. Fabien Philie, gérant de la Banque de Montréal à Saint-Hyacinthe, qui vient de sortir bon deuxième, à l'Ecole des Hautes Etudes à Montréal, avec une médaille d'argent, plus une bourse respectable." Nous renouvelons nos félicitations au jeune concitoyen dont les études viennent d'être si glorieusement terminées.

#### La pluie bienfaisante

La Providence est favorable. Les dernières pluies, suivies de la température fraîche, ont pratiquement sauvé les récoltes. Depuis samedi, les averses ont donné à la terre l'humidité dont elle avait besoin. On a rapporté cependant de la grêle en certains endroits, à Laprésentation plus spécialement. Sans être maligne, elle aurait causé une certaine inquiétude. Souhaitons que tout sera pour le mieux.

#### A la Clinique Noel

Samedi dernier, Mme A. Fortin, née Bella Lebeuf, a été transportée en toute hâte, de l'hôpital St-Charles de notre ville à la clinique privée du Dr Noel, à Sherbrooke, pour y subir une délicate opération. Aux dernières nouvelles, Mme Fortin était dans une voie du rétablissement.

## BANK of MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

### Département d'Epargnes

LA BANK OF MONTREAL a un département d'épargnes dans chacune de ses succursales au Canada. Les clients y reçoivent l'intérêt sur tous leurs dépôts et aux taux les plus élevés. Des dépôts de \$1.00 en montant sont acceptés.



## BANK of MONTREAL

Capital souscrit \$22,000,000 Fonds de réserve \$22,000,000 Actif total plus de \$500,000,000

La pureté, la qualité et l'économie combinées ont contribué à faire de la Poudre à pâtisserie "Magic" la poudre à pâtisserie par excellence du Canada. Il est établi qu'elle ne renferme pas d'alun ni aucun autre ingrédient nuisible. Si l'on s'en sert on peut être assuré d'obtenir une satisfaction parfaite. "Elle ne coûte pas plus cher que les poudres à pâtisserie ordinaires."



Faite en Canada  
E. W. GILLET COMPANY LIMITED  
WINNIPEG TORONTO, CAN. MONTREAL

## L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE COTE DE ST-HYACINTHE

Née depuis un an, fonctionne scientifiquement. Les méthodes et les principes sur lesquels elle s'appuie sont inébranlables. L'instruction et l'éducation qu'elle prodigue à ses élèves sont une source féconde.

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE COTE est vraiment pratique. Son but étant de former des hommes d'affaires actifs et prudents, elle apprend les principales matières commerciales, savoir :

COMPTABILITE, ARITHMETIQUE, ECRITURE, ANGLAIS, FRANCAIS, MACHINE A CALCUL, Burrough's, STENOGRAPHIE Française, STENOGRAPHIE Anglaise, DACTYLOGRAPHIE (Machines Underwood, et Remington)

Notons que des professeurs de marque enseignent ces divers sujets à un point de vue tout à fait moderne. Dès lors, il est facile pour l'étudiant de comprendre, conséquemment d'apprendre.

A l'époque où les institutions classiques et autre institutions commerciales donnent deux mois de vacances à leurs élèves, l'Ecole Commerciale Pratique Côté continue à donner ses cours.

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE COTE place ses élèves diplômés. Souvent on demande au directeur de l'Ecole des jeunes hommes et des jeunes filles possédant bien la sténographie française et la sténographie anglaise et ayant de la rapidité sur la machine à écrire.

Beaucoup de demoiselles et de messieurs apprendraient volontiers la sténographie anglaise, mais leur peu de connaissances de l'anglais les décourage. Nous avons remédié à ce mal en établissant des cours d'anglais où les élèves peuvent étudier cette langue à journée. EN MOINS DE 4 MOIS, ils écrivent parfaitement la langue anglaise et la parlent très facilement. Chaque jour nous donnons deux heures de conversations anglaises.

Dans un mois au plus, c'est-à-dire, lorsque les élèves sont assez avancés nous pouvons et nous garantissons de leur donner un diplôme de Sténographie Anglaise, avec une rapidité d'au moins 100 mots à la minute.

Garçons et filles qui terminez l'année scolaire 1920-21, votre satisfaction la plus complète serait de donner aussitôt votre nom au directeur de l'école.

## DONAT COTE

Tel. 654 - 98 RUE ST-DENIS

"La Tribune" est un excellent medium de publicité. Prenez l'habitude d'annoncer dans "La Tribune"

**Notes locales**

**Autour d'une saisie**

La semaine dernière la commission des licences de Québec faisait saisir par le grand connétable Hormidas Marchessault, de cette ville, soixante et onze caisses de boissons diverses qui se trouvaient à Upton dans une grange appartenant à un M. Meunier dit Lapière. Quelques caisses étaient recouvertes par du foin non pressé, d'autres se trouvaient à l'intérieur de balots de foin pressé. Sur les 71 caisses le grand connétable s'en est fait enlever ou en a perdu trois en sorte qu'il est arrivé ici avec 68 caisses qu'il a déposées dans le bureau du percepteur du revenu provincial. Cette dernière pièce n'offrant que peu de sûreté on a demandé au chérif J. L. Cormier la permission de transporter le tout dans les voutes du palais de justice ce qui a été accordé. C'est là que la boisson est restée depuis. Or aujourd'hui l'histoire prend une autre tournure. Le demandeur un M. Laplante, de Waterbury, se disant propriétaire de la boisson déposée par lui chez Meunier dit Lapière vient de souscrire un affidavit et de faire émettre un bref de saisie revendication sur les dits effets lequel il a fait exécuter par G.-E. Héту, huissier d'Upton.

Le shérif n'ayant pas de gardien à offrir, l'huissier a nommé justement le même Meunier dit Lapière et ce dernier se mit en mesure d'enlever les caisses immédiatement. Le shérif lui fit défense d'enlever quoi que se soit, le pria de sortir de la voute qu'il ferma à double tour, puis il se mit en communication avec la commission à Montréal de qui il reçut instruction de ne pas laisser sortir les caisses. Entre temps M. Lemay, avocat de Sherbrooke, pour le demandeur faisait une requête au juge pour faire donner ordre au shérif de faire ouvrir les portes de la voute mais l'hon. juge Martineau a renvoyé la requête quant à présent donnant ordre au shérif de garder la fameuse boisson dans la voute jusqu'à nouvel ordre.

**Bonne réplique**

On discutait, chez un riche banquier, à la fin d'un dîner, l'existence de Dieu. Un homme politique connu pour ses idées avancées, dit: "Comment à notre époque, pense-t-on encore à de pareilles vœtilles? Quant à moi, je ne m'occupe pas du tout de Dieu."

Le banquier répondit: "Monsieur, j'ai chez moi deux chiens de chasse, deux singes et un perroquet qui sont absolument du même avis que vous."

On dit que l'homme politique, après cette réplique, n'eut plus qu'un désir: prendre son chapeau et partir.

**Le Travail**

La Gazette du Travail, édition de mai, rapporte les détails suivants sur la situation du travail en notre ville, au cours du mois d'avril dernier.

La plupart des fabriques de chaussures ont fonctionné à plein temps et ont augmenté leur personnel. Les fabriques de bas et de tricots ont accusé une diminution de l'activité et des ouvriers ont été congédiés.

**Au Palais**

On a plaidé, mercredi de la semaine dernière, devant la Cour supérieure, présidée par l'hon. juge Martineau, une cause qui ne manque pas d'intérêt pour les personnes qui s'occupent spécialement de billets négociables.

Le demandeur, par son avocat, Me J.-W. Pilon, de Montréal, réclamait de deux défendeurs, conjointement et solidairement, le paiement d'un billet, payable à trois mois, dans une banque de cette ville, signé par un des défendeurs, et endossé par l'autre.

Le signataire, de même que l'endosseur ont plaidé: Il n'y a jamais eu considération légale pour ce billet. S'il y en a eu, elle est prohibée par la loi, contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public et elle est nulle. Vous m'avez accusé d'avoir enlevé votre enfant mineure et de l'avoir séquestrée, mais c'est à tort.

Je n'étais coupable de rien; mais, pour acheter ma paix, et pour ne pas avoir de trouble dans ma famille, j'ai consenti à vous signer le billet en question, avec la condition que vos procédures n'iraient pas plus loin. Ce règlement était illégal.

Le demandeur répondait: en me donnant votre billet pour \$500, vous n'avez fait qu'acquitter une dette légitime. En effet, j'ai dépensé la somme en déboursés de toutes sortes et en perte de temps pour rechercher mon enfant; ce à quoi les défendeurs ont répliqué: antérieurement au billet de \$500, nous vous avons donné une somme de \$300 pour rencontrer ces prétendus déboursés et perte de temps; et nous avons de plus payé les frais de vos avocats.

La seule considération de tel billet, c'était que les procédures devaient cesser.

Après avoir entendu deux ou trois témoins, la Cour a pris l'affaire en délibéré.

**Le Syndicat Ouvrier**

A la dernière assemblée annuelle du Syndicat Ouvrier de St. Hyacinthe, les officiers suivants ont été élus pour 1921-1922:

Président: Elias Chicoine, réélu; vice-président et gérant: Frs. Leclair; secrétaire: Hector Monette; directeurs: O. Robert, A. Lemay, A. Leblanc, E. Daignais, A. Brodeur et John Poitras. Le bureau de surveillance est ainsi composé: H. Richard, N. Bessette et E. Morin.

**A Lewiston**

Les membres du chœur de chant de la paroisse Notre-Dame doivent aller à Lewiston, Maine, dans le cours du mois prochain. Ils seront reçus par la paroisse dominicaine de cette ville.

**Concert musical**

La Philharmonique donnera son deuxième concert en plein air, au kiosque, dimanche soir prochain. Son programme de la semaine dernière peut nous permettre d'augurer un régal musical. Témoignons notre enthousiasme par de chaleureux bravos à nos excellents musiciens.

**Personnel**

M J.-A. Delorme, de Syracuse, N.Y., est en promenade chez son père, M. P.-A. Delorme.

**Un cadeau au Juge Martineau**

Vendredi dernier au matin, à l'ouverture de la Cour supérieure, Me Louis Lussier, bâtonnier du barreau de St. Hyacinthe, parlant au nom de ses confrères, a présenté à l'honorable juge Martineau, un magnifique sac de voyage à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe. Au cours de son allocution, Me Lussier a dit: "Votre union avec le barreau de ce district a été ce que l'on est accoutumé d'appeler une union heureuse et prospère malgré les occasions et inévitables nuages qui ont pu en assombrir le ciel."

"Nous ne serions pas des humains s'il en était autrement. Si nous avons usé de l'axiome qui nous accorde 24 heures pour maudire nos juges, nous n'avons jamais dépassé ni même atteint la limite du délai. Connaissant dans quelle estime on nous tient dans les autres barreaux, je puis affirmer qu'au banquet de la vie judiciaire, nous vous trouvons parmi les plus favorablement servis."

L'honorable juge, en remerciant le barreau, a dit qu'il était heureux de constater une fois de plus qu'à St-Hyacinthe on reconnaît les efforts qu'il fait pour bien administrer la justice. Dans la sacoche qu'on lui présente, il mettra les dossiers, et il lui semble qu'ils s'imprèneront de si bons sentiments qu'à l'avenir ses jugements seront meilleurs que ceux qu'il a rendus jusqu'à aujourd'hui.

**CE SCANDALE**

A Terrebonne, dimanche, M. Sauvè a attiré l'attention du public sur le scandale de l'administration de la loi des liqueurs alcooliques remplacée depuis le mois de mai dernier, par la nouvelle loi Taschereau-Mitchell. Il a notamment fait allusion à des faits extraordinaires qui se seraient passés dans la région de Hull et a réaffirmé son désir de révéler devant une commission d'enquête royale tout ce qu'il connaît des abus de l'ancien régime. Le gouvernement présent n'a pas fait preuve de beaucoup de courage, en se dérochant à cette enquête. C'est qu'il sait fort bien que les dépositions de maints témoins aboutiraient à des révélations compromettantes pour plusieurs députés québécois et même pour des gens plus haut situés encore. M. Sauvè a raison de revenir sur le sujet, d'autant qu'un jour ou l'autre, l'abcès percera. Et les politiciens qui font tout en leur pouvoir pour l'empêcher de s'ouvrir aujourd'hui, en seront salis demain. — (Le Devoir).

**Forestiers Catholiques**

Notre concitoyen, M. Achille Rousseau, des bureaux de la Douane, vient d'être réélu directeur des Forestier Catholiques pour la province de Québec.

**TOUS LES MOIS PLUSIEURS FEMMES**

Prenez les Tablettes ZUTOO et éloignent ainsi les coliques et les Maux de tête. Lisez bien ce que dit Mde. Wright: "J'ai reçu votre échantillon de tablettes ZUTOO, et je les ai prises pour calmer mes douleurs très aiguës causées par la menstruation, et pour mes maux de tête. Au bout de 30 minutes mes douleurs avaient entièrement cessé, et je ne m'en suis plus ressentie durant toute la période. A ces époques je souffre ordinairement beaucoup, et je suis très reconnaissante d'avoir pu me procurer une médecine qui me soulage si promptement. Toutes les femmes du pays devraient connaître les mérites des Tablettes ZUTOO et leurs effets!" Mde Allen WRIGHT, Fulford, P.Q.

**ATTENTION!..!..**

**Jeunes FILLES demandées**

Nous avons besoins de plusieurs filles sachant coudre à la machine L'EXPERIENCE N'EST PAS NECESSAIRE

BEAUCOUP D'OUVRAGE - - BONS SALAIRES

**AMES HOLDEN McCREADY LIMITED**  
ST-HYACINTHE, P. Q.

**GRANDES COURSES**

— A —

**GRANBY**

Mercredi et Jeudi, 22 et 23 Juin

Sous la direction de OMER CABANA

**\$2000 de BOURSES**

1er Jour	2ème Jour
3m trot et amble \$500	2,20 trot - - - \$500
2.20 amble - - \$500	2.14 amble - - \$500

**DAMES GRATIS**

**Bienvenus a Tous**

**Cela Vous Intéresse ?**



Est-ce que le fait d'être vêtu avec élégance vous intéresse ?

Nous n'en doutons pas, car tout homme, comme toute femme, désire posséder le charme que donne l'élégance.

Nous pouvons confectionner un habit qui vous donnera entière satisfaction sous ce rapport et sous tous rapports.

**CHARRON & CIE**

MARCHANDS-TAILLEURS

229 Rue CASCADES

ST-HYACINTHE

VOIX

-DE-

I' A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

4e ANNEE, No 24

LE 17 JUIN 1921

NOTRE ASSOCIATION  
(Voix de Québec)

I. LA CONNAISSONS-NOUS ? II. CE QU'ELLE EST ? III. COMMENT RÉALISER SON PROGRAMME

(Suite)

## 2ÈME ARTICLE

— I —

Mais quels sont les moyens à prendre pour réaliser ce programme ? Sans m'attarder à énumérer une foule de moyens pratiques pour le bon fonctionnement de nos cercles, et de toute l'Association, qu'on me permette d'énoncer ici trois qualités essentielles que l'on devrait trouver chez tous les véritables membres de l'A. C. J. C. Ces trois qualités sont : la conviction, la discipline et l'esprit de solidarité.

Il faut que nos membres soient d'abord des convaincus ; et la conviction se prouve par la logique qui existe entre les actes et les paroles.

Il ne suffit pas d'avoir les plus belles théories, de les mûrir longuement, de les étudier avec passion ; il faut de plus que dans la pratique de la vie ordinaire, nos actes soient toujours en accord avec notre idéal.

Un tel prône la nécessité essentielle de la piété pour la formation morale du jeune homme. Regardez-le agir : il fréquente l'église le moins qu'il peut, et pour lui le Carême continue le carnaval sans transition aucune. Il n'est pas mauvais garçon, c'est un bon vivant qui s'occupe de ses affaires religieuses quand il a du temps de reste. *Il est pour la piété... en théorie.*

Tel autre est convaincu que l'instruction et une culture étendue sont nécessaires à notre jeunesse si elle veut remplir dignement le rôle qui lui est assigné. Mais une joute de "hockey", c'est si passionnant... et les vues donc ! On ne saurait s'en passer !... Et pendant que ses camarades se rendent à leur séance d'étude pour se renseigner sur un sujet sérieux et important, notre homme court à ses distractions favorites.

*En voilà un qui aime l'étude... en théorie.*

Un troisième vous vante tous les jours, les avantages de nos origines françaises. Il est rempli d'admiration pour les fiers défenseurs des droits de notre langue. Il voudrait être aux avant-postes, dans l'Ontario, au Manitoba, pour aider nos vaillants compatriotes à remporter la victoire de la survivance française.

Ecoutez-le parler pendant quelques instants. Sa conversation est souvent pleine d'anglicismes, et si vous lui demandez pourquoi il n'essaie pas de corriger son langage, il vous répondra qu'il a déjà essayé, mais qu'il a trouvé cela trop "tough".

*C'est un homme d'action... en théorie.*

L'idéal doit être grand et beau, mais il faut aussi que les convictions soient à la hauteur de l'idéal ; et enfin il est de toute nécessité que les actions soient au niveau des convictions.

Nous serons donc des convaincus, nous serons encore des disciplinés.

L'Association n'est pas un régiment où les sergents conduisent leurs subalternes à coups de matraque. Nous devons suivre les directions de nos chefs par esprit de discipline étant fermement convaincus que sans cela, nos efforts resteront vains.

Quand le Comité central, ou le Comité régional demandent un rapport aux cercles, les cercles disciplinés en enverront ponctuellement, les autres, feront la sourde oreille.

Quand un membre a promis de donner un travail à la prochaine séance, s'il est discipliné, il donnera son travail à temps, s'il ne l'est pas, il sera probablement en retard, et la séance sera manquée par sa faute.

Je n'insiste pas davantage sur ce point car je ne veux pas être trop long et manquer ainsi à la discipline.

Il me reste une troisième qualité à énumérer. C'est l'esprit de solidarité. Il faut que nos membres et nos cercles prennent conscience de l'étendue et de l'importance de notre Association.

Depuis la Gaspésie jusqu'au Manitoba s'échelonnent tous les cercles de l'A. C. J. C., dont les membres sont unis par une communauté d'idées et de sentiments.

Nous avons des cercles à la campagne, dans les milieux ouvriers et commerciaux des grandes villes, dans les collèges et les universités.

Il faut que tous ces groupes soient étroitement unis et tendent leurs efforts vers un même but.

Il en résultera une mentalité identique et ferme, capable de s'affirmer dans tout ce qui concerne les intérêts supérieurs de la race et de la religion.

Mais si nous voulons que cette union et cette solidarité se réalisent, il faut y diriger tous nos efforts.

On l'a dit souvent : Nous sommes et nous serons longtemps encore une minorité dans notre pays. Or une minorité qui veut vivre et être respectée, doit être unie et agissante. Toute notre jeunesse doit nécessairement apprendre à penser et à agir dans un même esprit de fierté, d'énergie et de discipline.

Et nous croyons, que les cercles de notre Association, disséminés un peu partout dans toutes les classes de notre population, peuvent faire beaucoup pour répandre cet esprit et l'entretien chez les jeunes.

Vouloir le même idéal, aspirer au même but, y travailler par tous les moyens mis à notre disposition : voilà en résumé, ce



vers quoi nous devons tendre.

Et c'est seulement au prix de ces efforts que nous serons un peuple viril, armé pour la lutte, et digne de vivre.

J. A. DION

(fin)

## LA CONSCIENCE PROFESSIONNELLE

Au congrès de la Jeunesse française, tenu à Paris en avril dernier, M. Alexandre Souriac a tiré les conclusions du congrès. Il montra d'une façon magistrale ce que doit être un membre de la jeunesse catholique dans la vie professionnelle et civique.

Ils auront, nos membres, dit-il, souci de fournir un travail loyal, d'aimer leur labeur quotidien, de ne consentir pour jouir d'un argent mal gagné aucune bassesse, aucune négligence, aucune des ingéniosités d'une lâche paresse ou d'une honteuse cupidité, et vis-à-vis de la grande masse ignorante de leurs concitoyens, ils seront des flambeaux qui éclairent, des apôtres de vérité, toujours prêts à proclamer ses droits imprescriptibles dans tous les domaines, et des exemples qui entraînent, modèles d'honnêteté, de dévouement, d'esprit de sacrifice.

L'enquête qui a précédé le congrès, les discussions qui l'ont marqué ont révélé clairement un fléchissement sensible de la conscience professionnelle, une diminution de l'amour du travail bien fait et loyal, un égoïsme injuste, une cupidité, une rapacité dans les relations économiques qui ne peuvent que rendre difficiles les relations sociales.

Le même mal existe bien un peu chez nous et les mêmes causes l'ont amené. L'esprit individualiste et laïque par quoi on a tenté de remplacer le christianisme, la neutralité que l'on veut introduire dans toute la vie de l'homme dès qu'il est sorti de l'église, voilà la cause du mal. Le remède, c'est de rechristianiser les individus, les familles et les sociétés ; c'est de redonner à Dieu sa place, la première dans toute notre vie. Lui seul peut nous donner la conscience professionnelle et civique dont nous avons tant besoin. Si nous voulons améliorer notre race, notre pays, commençons par être partout les meilleurs. Pour cela il faut être animés par de robustes convictions puisées dans la pratique de la foi et dans l'étude de la science religieuse : là se trempe et se façonne la conscience.

PIERRE GRÉGOIRE

0 0 0

Mercredi soir, à 7-30 heures, réunion du Cercle Benoît XV.

0 0 0

Vendredi soir, à 9 heures, réunion du Comité régional.

Voulez-vous un journal qui vous renseigne sur les affaires locales, sans subir l'influence d'aucun parti politique ou autre, voulez-vous savoir la vérité sur tout ce qui intéresse St-Hyacinthe ? Lisez la Tribune,

## DÉCOUVERTE MONDIALE

## ACAINE

Le monde médical s'agit en ce moment à propos de l'arsenic employé pour vitaliser les dents. Ce poison est accusé, avec justice dans beaucoup de cas, de produire la nécrose des os maxillaires et partant des abcès dentaires dommageables à la santé générale de l'individu. Le Dr J. N. Paul Fournier a constaté ces résultats néfastes depuis au-delà de 15 ans et voilà la raison de ses recherches transcendantes en art dentaire. A preuve voici ce qu'il écrivait dès 1910, (les documents sont là), à l'aurore de la découverte de son anesthétique local, l'Acaine, qu'il utilise depuis cette époque pour l'extraction des nerfs dentaires absolument sans douleurs et sans mauvais résultats :

## 'Etonnant résultat. —

C'est surtout ici que l'Acaine permet d'obtenir les résultats les plus extraordinaires. Avec un peu de pratique, elle permet à l'opérateur d'obtenir en 10 minutes, sans aucune douleur, ce qui lui demandait 15 jours, 3 semaines et souvent plus, dans certains cas.

Les substances médicinales spécifiques qui composent l'Acaine ont pour but d'atténuer les effets que cause l'injection et d'assurer, sous le plus bref délai, le retour des tissus anesthésiés à l'état normal.

L'arsenic, qui s'emploie universellement pour dévitaliser la pulpe dentaire, agit par pléthore de la partie au contact, en dilatant les artères et contractant les veines. Il se produit une stase du sang dans la pulpe et, par suite, une mortification. En termes vulgaires mais justes : "La dent est étouffée dans son sang". Le nerf enlevé, il faut traiter la dent un temps indéterminé pour détruire cet état pathologique causé par l'arsenic, en momifiant les résidus rétractaires du sang dont la dent est saturée.

## Décoloration. —

De plus, la dent tourne au noir par la décomposition du fer contenu dans l'hémoglobine. En résumé, par ce procédé à l'arsenic, l'on crée un état morbide très déplorable d'abord, puis l'on travaille de 8 à 15 jours ensuite pour en atténuer les résultats.

## Extraction du nerf par l'acaine. —

LE PROCÉDÉ QUE JE PRECONISE AGIT TOUT AUTREMENT. L'Acaine, injectée d'abord comme pour l'extraction de la dent, rend les parties parfaitement exsangues. Deux ou trois minutes après l'injection, vous pénétrez sans douleur dans la pulpe en perforant la couonne, puis, avec un tire-nerfs, vous extrayez la pulpe anémiée, ne contenant aucune trace de sang : votre dent était saignée à blanc. Du même coup, votre travail demomification est fini, et les ennuis de la décoloration de la dentine sont écartés.

L'Acaine est appelé à rendre les services les plus extraordinaires dans la chirurgie en général. Un très grand nombre d'opérations vont pouvoir se faire sans recourir à la grande anesthésie (à l'éther ou au chloroforme) qui ne sourit jamais à personne. Des expériences se continuent en ce moment par les maîtres de la science chirurgicale et les détails suivront plus tard.

## UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER  
ST-HYACINTHE, Qué. TELEPHONE 40

Telephone Bell 631

DR RODOLPHE PHILIE,  
DENTISTE

HEURES DE BUREAU—Tous les jours, 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m. ; le soir, lundi, mercredi, vendredi, de 7 hrs p.m. à 9 hrs p.m.

84 Rue St-Simon, Saint-Hyacinthe,

BATISSE DE M. O. DAVID, Place du marché

PHARMACIE DU  
DR J. E. A. COLLETTE

Drogues, Produits Français et Brevetés.

Accessoires de

Articles de Toilette, Parfums, Chocolats.

ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE

et aux COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Bureaux et Pharmacie: 197, rue CASCADE 3 coin Ste-Anne

TELEPHONE:  
JOUR 348 — NUIT 311J. ARTHUR ARCHAMBAULT  
Ré. Tel. Est 5615wERNEST ROBITAILLE  
Ré. Tel. Las. 1801-8 4ARCHAMBAULT & ROBITAILLE  
COMPTABLESCi-devant du Bureau de l'Inspecteur de l'Impôt sur le Revenu  
District de Montréal.180 RUE SAINT-JACQUES  
CHAMBRE 302SPECIALITE:  
Rapports sous la loi de l'Impôt sur le Revenu  
Et sous la loi taxant les profits d'affaires,

MONTREAL

## Pour la paix en Irlande

Les évêques de la province de Québec viennent d'envoyer à Sa Majesté le roi Georges V le message suivant en faveur de l'Irlande :

"A Sa Très Excellente Majesté Georges V,

"Par la grâce de Dieu, roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, défenseur de la foi, empereur des Indes. Qu'il plaise à Votre Majesté.

"Profondément émus par les nouvelles tragiques qui nous arrivent de l'Irlande et surtout par les faits dont les évêques de ce malheureux pays nous ont transmis, dans une déclaration collective solennelle, les pénibles échos, nous, archevêques et évêques de la province civile de Québec soussignés, prenons la liberté de déposer très respectueusement aux pieds de Votre Majesté l'expression émue des sentiments de nos cœurs attristés.

"L'Irlande nous est chère à plus d'un titre. Depuis les temps reculés où le grand apôtre Patrice y jeta les semences de la foi, le peuple irlandais, par ses écoles illustres, par la phalange de ses saints, par son courage héroïque et son attachement bien connu aux croyances ancestrales, a rendu à la civilisation chrétienne les plus précieux services. De nombreuses familles sorties de l'Irlande et répandues dans nos diocèses ont donné à l'église et à la patrie des fils distingués. Aussi les événements dont l'Irlande est actuellement le théâtre ont eu parmi nous une répercussion douloureuse. Nous voudrions voir cette nation si cruellement éprouvée en possession de la paix dont jouit, par la grâce de la divine Providence et sous le drapeau britannique, notre bien-aimée province de Québec. Dans l'intérêt de la couronne d'Angleterre dont l'éclat rayonne sur tant de peuples, au nom du christianisme qui est une religion d'amour, au nom de nos diocésains d'origine irlandaise dont le cœur saigne de toutes les blessures faites à leurs frères d'outre-mer, nous osons formuler un humble vœu : c'est que le gouvernement de Votre Majesté réussisse enfin, par les moyens que la prudence et la justice politiques pourront lui suggérer, à pacifier dans le respect du droit et de la charité les infortunées populations de l'Irlande. Espérant que Votre Majesté ne voudra voir dans cette démarche qu'une des formes de notre traditionnelle loyauté, nous avons l'honneur de nous souscrire de Votre Majesté les sujets très humbles et très respectueux.

(Signé)

L.-N. Bégin,  
archevêque de Québec  
Paul,  
archevêque de Montréal  
Charles-Hugues,  
archevêque d'Ottawa  
P.-E. Roy,  
archevêque de Séleucie  
Joseph-Médard,  
évêque de Valleyfield  
M.-T. Labrecque,  
évêque de Chicoutimi  
Paul,  
évêque de Sherbrooke  
F.-X. Cloutier,  
évêque des Trois-Rivières

## A l'Orphelinat-Ecole de colonisation

M. Léo Brown, surintendant des fermes de démonstration, qui a dernièrement visité la nouvelle Ecole de Colonisation du Lac Sergent, a donné une entrevue intéressante aux journalistes de Québec.

M. Brown, dont on connaît la compétence et les connaissances pratiques, a fait un rapport très favorable en faveur de la belle œuvre fondée par la Ligue de Colonisation de Québec et que les autorités religieuses ont confiée à MM. les abbés Philippon et Shaienks.

Dans une belle vallée des Laurentides, sur les bords du Lac Sergent, M. Brown a vu une quinzaine d'enfants de 14 à 15 ans, la plupart du Refuge Dom Bosco de Québec, occupés aux divers travaux de la terre sous la direction d'un colon instructeur et d'un Frère agriculteur. Il a remarqué que les petits colons sont déjà très attachés à leur nouveau métier, qu'ils paraissent heureux et que leur entrain au travail a opéré des résultats très pratiques.

Deux vieilles maisons d'habitant servent temporairement d'Orphelinat-Ecole.

L'œuvre a à sa disposition une belle ferme et plusieurs lots en bois debout.

Cette première école de colonisation a toutes les promesses d'une œuvre d'avenir. Le gouvernement provincial s'intéresse tout naturellement à cette nouvelle fondation qui est une œuvre d'initiative privée, le fruit du dévouement et de la charité publiques

## Le Concours de Romans

DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Le concours de romans institué par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en mai 1920, a recueilli un nombre relativement considérable de manuscrits : neuf. Pour se conformer aux conditions de ce concours, un jury de cinq, désigné conjointement par la Faculté des lettres de l'Université et par le Conseil général de la Société vient d'être constitué. Il se compose de M. l'abbé Elie J. Auclair, secrétaire de la rédaction à la "Revue canadienne" et membre de la Société Royale; de Mlle Marie Claire Daveluy, romancière, membre de la Société Historique de Montréal; de M. Germain Beaulieu, critique littéraire et dramaturge; de M. Hector Garneau, bibliothécaire municipal et confrencier, ainsi que de M. Gustave Comte, critique d'art, attaché à la rédaction de la "Patrie". Le jury s'est déjà mis à l'œuvre, et il se propose de faire diligence. Vu l'ampleur de la tâche, il est probable, cependant,

J.-S.-Herman,  
évêque de Nicolet  
A.-X.,  
évêque de Saint-Hyacinthe  
Elie-Anicet,  
évêque d'Haileybury  
Guillaume Forbes,  
évêque de Joliette  
Frs-Xavier Brunet,  
évêque de Mont-Laurier  
J.-B. Léonard,  
évêque de Rimouski.

que ses conclusions ne seront pas connues avant septembre prochain.

## Les Finances de l'Autriche

Le gouvernement autrichien vient de soumettre aux délégués français de la Société des Nations un plan de réorganisation financière. Il propose notamment la création, avec le concours de capitaux étrangers, d'une nouvelle banque d'émission, seule chargée d'émettre de nouveaux billets grâce auxquels la circulation fiduciaire pourrait être rétablie sur la base de l'or. Comme garantie des billets émis, l'Autriche offrirait les monopoles des tabacs, douanes, forêts domaniales, etc.

Le gouvernement autrichien serait, d'autre part, décidé à émettre un emprunt intérieur.

On sait que l'Autriche, pays réduit à une population de 6 à 7 millions d'habitants, a cette année un déficit d'une quarantaine de milliards de couronnes. L'arrangement proposé entraverait certainement la répudiation de la plus grande partie du papier-monnaie actuel. C'est d'ailleurs en Autriche qu'on a imaginé cet ingénieux expédient d'avoir deux sortes de papier-monnaie, l'un pour les échanges intérieurs, qui vaut encore quelque chose, l'autre pour les échanges extérieurs, qui ne vaut rien, mais dont on finit toujours par attraper quelque chose.

## LE COMMERCE CANADIEN

Bien que les statistiques commerciales du Canada pour l'année fiscale se terminant à la fin de mars dernier indiquent une plus-value de \$99,378,297, les résultats du mois de mars seul font voir une sensible diminution dans le grand commerce de notre pays. Le chiffre total des échanges commerciaux au cours du dernier mois de mars a été de \$162,934,704 contre \$240,716,374 l'année dernière, soit une diminution de \$78,681,670.

La diminution des importations est cause de ce fléchissement. En mars 1920, nous avons importé des marchandises pour une valeur de \$142,497,365, tandis que le mois dernier nous n'en avons importé que pour une valeur de \$92,566,829, soit une diminution de \$49,930,536. D'un autre côté, on constate que la diminution des exportations des marchandises domestiques a été de \$25,040,431. En mars 1920, nous en avons exporté pour une valeur de \$93,132,859 tandis que en mars dernier c'était une valeur de \$68,592,428.

## Il suivit le conseil d'un ami

Faillant dit qu'il a engraisé de quinze livres en prenant du Tanlac.

"Le Tanlac m'a donné les meilleurs résultats que j'en pouvais attendre. Il m'a en effet remis sur pied et m'a fait engraisser de quinze livres", déclara récemment M. Florida Faillant, demeurant 263 rue Sanguinet, à Montréal. M. Faillant est un restaurateur et un propriétaire de magasin de bonbons, très avantageusement connu.

"J'étais depuis plus d'un an mal en train, continue-t-il. Mon état de santé s'aggravait et je maigrissais constamment. J'avais presque perdu l'appétit et le peu que je mangeais ne me paraissait pas bon. Aucun de mes aliments ne me réussissait. Je souffrais constamment de l'estomac. Mes gaz me faisaient atrocement souffrir. Mon système nerveux était tout détraqué, et il m'arrivait souvent de passer la moitié de la nuit sans pouvoir fermer l'œil. Je me levais le matin avec une sensation accusée de faiblesse et un mal de tête. Je ressentais une dépression qui m'enlevait toute mon énergie. Je pouvais à peine travailler et il me semblait bien que je ne recouvrerais plus jamais la santé.

"Un jour que je racontais mes souffrances horribles et sans fin à un ami, il me conseilla de prendre du Tanlac. Jamais je ne fus aussi étonné que lorsque je constatai que je prenais du mieux. La façon dont cet extraordinaire médicament me remit sur pied m'enchanta. Je me porte aujourd'hui à merveille et j'ai le plus robuste appétit qui se puisse souhaiter. Rien de ce que je mange ne me fatigue et je digère tout sans pour ainsi dire m'en apercevoir. Je ne crois pas que je ne me soit jamais porté mieux qu'aujourd'hui. Je vois à mes affaires sans fatigue."

La valeur totale du commerce canadien pour l'année fiscale se terminant le 31 mars dernier a été de \$2,450,553,175 contre \$2,351,174,878 pendant la période correspondante de l'an dernier.

Pour traiter une question, la Tribune ne commence pas par se demander si ce sera agréable à un tel ou à un tel, si ça fera plaisir à ceux-ci ou à ceux-là elle dit ce qu'elle pense en toute franchise et indépendance.

Avez-vous annoncé dans La Tribune? Faites-le et vous serez étonné des résultats.

## AISANCE DANS LA VIEillesse ET Vie Prolongée

— PAR L'ACHAT D'UNE —

## RENTE VIAGÈRE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

On obtient ainsi, avec sécurité absolue, la vie durant, un revenu plus élevé que celui qu'on pourrait obtenir par tout autre placement. Exemption de tout impôt fédéral. Toute personne, ayant cinq ans au moins, résidant ou domiciliée en Canada peut acheter une rente viagère de \$50 à \$5,000, soit immédiate ou différée, si elle le désire, payable par termes mensuels ou trimestriels. Deux personnes peuvent acheter conjointement. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés.

S'adresser au maître de poste de l'endroit ou bien écrire en franchise à S. T. BASTEDO, surintendant des rentes viagères, Ottawa, pour obtenir la nouvelle brochure et tout autre renseignement voulu. Mentionner l'âge au dernier anniversaire.

CAMILLE HUBERT  
Tél 395

WILFRID DUPONT  
Tél 642 J

**HUBERT & DUPONT**  
MARCHANDS DE  
GRAINS et FARINES, FOIN et PAILLE  
GROS ET DETAIL  
ST-HYACINTHE, P. Q.  
Tel Bell MAGASIN 27 Côté des rues ST-ANTOINE et MONDOR

**J. B. Fontaine**

Ouvrage garanti dans toutes les fluxions, cassures, lumbago, sciaticque, paralysie infantile, cancer et toutes cassures ou maladies des os supposées incurables.

A St-Hyacinthe, 118 St-Antoine, vendredi et samedi.  
A St-Guillaume, dimanche et lundi.  
A Montréal, 922 Chemin Reine Marie, Côte des Neiges.

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

Heures du départ des trains, Heure Solaire:

\*9.55 a.m., x4.47 p.m., \*9.35 p.m.—Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, x Victoriaville et Québec via Richmond.

\*5.41 a.m., x6.20 a.m., x10.43 a.m., x1.45 p.m., S 4 p.m., \*5.22 p.m., pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 8.05 a.m. et 8.00 p.m.

7.30 p.m.—Local pour Montréal.

Heures de l'arrivée des trains:

\*9.55 a.m., \*12.25, \*5.22, S 2.05, x4.47 p.m., X5.40 p.m., \*9.35 — De Montréal, Toronto, des Etats-Unis et de l'Ouest.

\* tous les jours; x tous les jours, dimanches exceptés; c dimanches seulement; X tous les jours samedi et dimanche exceptés; S samedi seulement.

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National à partir de Montréal; le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge et avec promptitude.

Pour billets et renseignements adressez-vous à Ernest O. Picard, 35 rue Laframboise, ou à J. P. LAZURE, chef de gare.

**PACIFIQUE CANADIEN**

**HORAIRE DES TRAINS A LA GARE ST-JOSEPH**

8.50 a.m. vers Farnham  
11.35 a.m. vers St-Guillaume  
3.50 p.m. vers Farnham  
6.35 p.m. vers St-Guillaume

Cet horaire est d'après l'heure de la ville, c'est-à-dire l'heure avancée.

Tous ces trains font le raccordement avec tous les trains pour les Etats-Unis, l'Ouest, etc., à Farnham.

Pour informations et achat de vos billets, veuillez vous adresser à  
J. E. MORIN,  
23 1-2 rue Laframboise

LA TRIBUNE est imprimée et publiée par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE ST-HYACINTHE, Limitée", dont M. M.-Eugène Chartier est le Gérant-général et le Directeur, a-u Numéro 114, de la rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P.-Q.

## M. BOUCHARD ET LE GAZ OU LE GAZ ET M. BOUCHARD

Notre journal a déjà fait remarquer que le règlement passé avec la Southern Canada Power était si désastreux que le conseil avait été dans l'obligation d'abandonner ses droits. Or, voilà que Damien Bouchard trouve moyen de reprocher à nos amis d'avoir voté cette mesure. Vraiment, c'est le comble de l'hypocrisie.

Voici un homme qui sacrifie les intérêts de la ville en passant un règlement avec une compagnie d'éclairage qui lui permettra de charger un prix prohibitif pour fournir un mauvais gaz à ses abonnés et à quelques-unes de nos principales industries. Ce règlement est tellement mauvais que la Compagnie, après avoir donné un service des plus pauvres, trouve moyen de discontinuer de fournir le gaz sans plus de cérémonie. Devant les récriminations des citoyens, la ville décide de porter sa cause devant la Commission des Utilités Publiques, pour apprendre que la ville n'avait pas le droit, en vertu du règlement passé par le maire Bouchard, de forcer la Compagnie de continuer son service.

Devant cet état de choses, pour éviter des frais à la ville, des échevins de nos amis proposent que la ville accepte l'offre de la Southern Canada Power de payer tous les frais de cet appel à condition que la ville abandonne ses droits, à peu près nuls d'ailleurs.

Tous les échevins votent en faveur d'une telle proposition et le maire lui-même est satisfait. Mais, voilà que la crainte de se voir reprocher encore cette transaction louche, il a l'audace d'accuser ceux qui ont proposé la motion d'un règlement final avec la Compagnie, il a l'impudence de les traiter d'inconséquents.

La manoeuvre de Damien Bouchard peut être habile ; elle ne fera pas oublier le petit bonhomme qui a tiré les premières ficelles au profit de la Southern Canada et au grand détriment de la ville de Saint-Hyacinthe. Le premier règlement, qui avait toutes les complaisances du maire Bouchard, a porté le coup de mort à ce service d'utilité qu'était le gaz, autant pour les industries que pour le bon renom de notre ville.

Nous sommes aujourd'hui à la merci d'une compagnie électrique. Les insinuations à la Bouchard ne changeront rien à l'histoire : le vrai coupable restera le vrai coupable.

CIVIS.

## M. L'ABBE L.-F.-A. SAINT-LOUIS

Monsieur l'abbé Louis Frédéric-Arthur Saint-Louis, ancien curé, vient de mourir à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, le 9 de ce mois. Il était dans la soixante-dixième année de son âge et la quarante-septième de son sacerdoce. La mort n'a pas été imprévue, il l'attendait avec patience et résignation ; et, dans son entourage, on savait bien, depuis plusieurs mois, que le pauvre malade ne reviendrait plus à la vie.

Né à Sorel, le 21 avril 1852, M. Saint-Louis fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet. Il prit la soutane en septembre 1871 ; enseigna deux ans au Collège naissant de Sorel, 1871 à 1873 ; passa quelques mois au Grand Séminaire de Montréal, en 1875, puis revint à Sorel. Ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Mgr Fabre, évêque de Montréal, le 10 janvier 1875, il est immédiatement nommé vicaire à Iberville. En septembre 1875, il retourne au collège classique de Sorel. Il y reste quatre ans et bâtit le nouveau collège, cette belle construction de style renaissance française, réplique en petit du Palais de justice de Montréal, qui est devenu le Mont Saint-Bernard. En 1879, sa mauvaise santé l'oblige à quitter l'enseignement, il passe l'année ecclésiastique 1878-1880 vicaire à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe. En septembre 1880, Mgr Moreau le nomme curé d'Adamsville. Il y construit le presbytère et grandit l'église. Curé de Waterloo, en 1883, il y rebâtit le presbytère. Après cinq années, il quitte Waterloo et s'en va aux Etats-Unis pour essayer d'y refaire sa santé. De 1888 à 1890, il est curé de Sainte-Anne de Hartford, Connecticut. Il passa au diocèse de Saint-Hyacinthe dès les premiers jours de 1890 et se repose, pendant quelques mois, chez Monsieur le curé de Saint-Marc. A l'automne de 1890, il accepte la cure de Saint-Barnabé ; il y reste sept ans, et, de février à septembre 1891, fait aussi la desserte de Saint-Thomas d'Aquin. En 1897, il va à Notre-Dame de Stanbridge et de là, en 1903, à Saint-Antoine-sur-Richelieu. La mauvaise santé l'oblige à se retirer définitivement du ministère en 1910. Il passe les dernières années de sa vie, de 1910 à 1921 à Sorel, à Saint-Ours et à Saint-Hyacinthe. Il quittait souvent sa résidence, changeait de demeure, mais revenait toujours à l'un de ces trois endroits.

Monsieur l'abbé Saint-Louis a eu toute sa vie une mauvaise santé. C'est là l'explication des changements fréquents dans sa carrière sacerdotale. Chez lui, la lame usait le fourreau ; c'était un ardent, un violent, au sens évangélique. Il voulait le bien, il le voulait ardemment, sans retard. Si parfois sa prédication fut sévère, acerbé même, il n'en faut chercher la cause que dans son amour de la vertu et dans sa haine du mal. Ses paroissiens qui ne se hâtaient pas de rentrer dans l'ordre, devaient s'attendre à recevoir une juste et sévère condamnation de leur négligence. Il n'était pas homme à marchandiser dans les choses de Dieu : une fois la vérité connue, il n'admettait pas que l'on pût hésiter à s'y soumettre. Les trainards et les retardataires n'ont jamais trouvé grâce devant lui.

Cette ardeur a fait de M. Saint-Louis un homme d'ordre. Son

règlement, il le suivait à la lettre ; ses exercices de piété se faisaient à heures fixes ; ses comptes, sa correspondance, ses visites même, tout était rangé, fixé, déterminé. Il ne s'expliquait pas un retard et le supportait difficilement. Les fidèles qui l'entendaient annoncer l'heure des offices religieux sentaient bien que ce curé-là arriverait au chœur avec le premier coup de l'horloge. Le bon Dieu, qui sait si bien ce qu'il nous faut, lui a fait commencer son purgatoire sur la terre en le tenant plusieurs semaines au bord de la tombe. Il est admirable de voir comme ce bon prêtre a enduré cette dernière lenteur avec patience. Il aurait mieux aimé partir plus tôt, il le disait volontiers, mais sa résignation à la volonté de Dieu a été parfaite et il a attendu l'heure de sa mort avec une douce patience.

Les funérailles ont eu lieu, samedi, le 11 courant, dans l'église de Saint-Pierre de Sorel, où il avait été baptisé et ordonné prêtre. Monseigneur F. Z. Decelles, vicaire général, représentait Monseigneur l'Evêque de Saint-Hyacinthe, que la visite pastorale empêchait d'aller présider. Plusieurs prêtres s'étaient fait un devoir, malgré les difficultés du jour, de venir dire un dernier adieu à ce bon et digne confrère dans le sacerdoce.

Ses restes mortels ont été inhumés dans le cimetière paroissial de Sorel. Il y attend en paix la résurrection.

R. I. P.

## Propos Agricoles

### LA VACHE

C'est la vache laitière qui, de tous les animaux de la ferme, est la productrice la plus économique.

Non seulement une bonne vache produit plus pour une quantité donnée de nourriture que les autres animaux, mais ses produits reviennent moins cher et laissent plus de profits que tous les autres.

Il est vrai que la production de la vache ordinaire ne dépasse guère 3,800 livres de lait, pas même assez pour payer son entretien, mais avec de bons soins on élève facilement cette production de 30 à 80 pour cent sans augmenter la nourriture ou le travail de plus que 10 à 20 pour cent. Cette augmentation est une nécessité pour le cultivateur.

### ORIBLURES

Les criblures renettoyées d'élevateurs pour l'alimentation du bétail sont un sous-produit des élevateurs à blé, offert aux éleveurs canadiens.

Ce sous-produit est généralement connu sous le nom de criblures de sarrasin sauvage, les graines de cette plante y étant souvent en majorité.

La couleur noire de ces criblures n'est pas un défaut ; elle est due au sarrasin sauvage, qui est une excellente nourriture.

Ces criblures moulues font une moulée saine et très bonne pour toutes les catégories de bestiaux.

Il a été démontré expérimentalement qu'elles valent autant que de bonnes moulées, coûtant beaucoup moins cher.

Jusqu'à l'année dernière ces criblures étaient toutes vendues aux Etats-Unis.

### VERS GRIS

Les vers gris sont des chenilles de couleur foncée qui se cachent dans le sol le jour et qui, la nuit, montent couper près de la surface du sol les tiges des jeunes plantes : tabac, choux, tomates plus particulièrement.

Le meilleur remède contre ces malfaiteurs consiste à répandre sur le sol, autour des cultures à protéger, du son empoisonné.

ISIDORE DUCHAMP.

## SOUVENIR

### IL Y A 33 ANS

LA TRIBUNE, du 1er juin 1888, donne une verte riposte au journal le CANADA. Elle rappelle au confrère son indépendance des partis et des hommes politiques.

Un rapport très intéressant est donné des élections des officiers de la Société St-Jean-Baptiste. La fête nationale sera célébrée le 10 juillet.

La Fête-Dieu avait été célébrée magnifiquement, plus de 4,000 personnes ayant pris part à la procession. S.G. Mgr Moreau portait le Très Saint Sacrement et le reposoir était chez M. Eusèbe Morin.

Le 28 mai 1888, Mgr l'Evêque a conféré, dans la chapelle du séminaire, la tonsure à M. l'abbé J. B. A. Allaire.

Une compagnie s'organise pour la construction d'un bateau à vapeur, devant faire le trajet St-Hyacinthe, St-Pic, St-Damase et St-Césaire. Les directeurs sont MM. M. E. Bernier, J. Couture, Eusèbe Brodeur, T. Robitaille, W. R. James, V. B. Sicotte L. P. Morin.

Gabriel Dumont, le chef métis, a fait une conférence, assurant à ses frères les sympathies canadiennes françaises.

M. F. Gervais construit le bloc coin des rues St-Antoine et Ste-Anne.

M. Eusèbe Morin est nommé paie-maitre du 84ème bataillon en remplacement de M. J. de L. Taché, résidant à Québec.

L'excursion à Ottawa de l'Union St-Joseph et de la Philharmonique a été un succès.

M. Emery Reeves ouvre une épicerie sur la rue Laframboise. M. François Langelier en est le gérant.

La Philharmonique annonce son premier concert en plein air.

Les nouveaux bureaux de la Corporation sont terminés.

M. et Mme Louis Côté partent pour l'Europe.

Naissances : le 26 mai 1888, M. A. Lambert un fils.

Mariages : M. Gouin, avocat, de Montréal, a été marié, le 24 mai, à Mlle Eliza, fille de l'Hon. H. Mercier.

Le 28 mai, M. Siméon Papillon à Mlle Rosanna Lapierre, fille de M. Moïse Lapierre.

Décès : le 26 mai, Mme Michel Plamondon. Au couvent, Mlle Elise Girard, Sœur Rose de Marie, 26 ans.

LA TRIBUNE du 8 juin 1888 a un long article sur les Employés civils, félicitant le gouvernement Mercier qui défend à ses employés, sous peine de destitution, toute immixtion dans la politique.

Elle discute également la Conversion de la Dette, avec quelques points ironiques à l'adresse des bleus.

Un collaborateur, qui signe "le chat", écrit une intéressante "Causerie littéraire".

Coincidant avec la célébration de la St-Jean-Baptiste, on organise trois jours de gala : Coups de canon, procession, grand-messe, sermon par le Rév. P. Plessis, grandes courses, exposition de chevaux et équipages, feux d'artifices, banquets, etc. (comme on savait bien célébrer!)

Au Conseil de Ville, le 1er juin 1888, on accorde à la société Philharmonique une allocation de \$200.00, sur proposition Nault Mathieu.

Le pain se vend 16 cents, ayant été augmenté de deux sous.

Les Dominicains reçoivent leur provincial de la province de France.

M. John Fréchette ouvre le restaurant le "Lion d'Or", sur la rue Cascades.

La Philharmonique fête M. Arthur Hamel, à l'occasion de son mariage.

Le Dr Mignault, de St-Denis, a acquis la propriété de M. Moïse Lamoureux, coin des rues St-Hyacinthe et Girouard.

M. Emile Lefebvre est victime d'un accident chez Paquet & Godbout.

Mariages : M. P. A. Dubé à Mlle Ella Murphy ; M. J. E. Pepin à Mlle A. Gosselin ; M. A. Hamel à Mlle Clarinda Laflamme.

## Questions et réponses

Entendu que nous insérerons ici toutes les questions que l'on voudra nous transmettre, pourvu qu'elles concernent la région.

Comme un trop grand nombre parfois pourraient répondre à nos questions, nous ne nommerons que les premiers arrivés ; alors que l'on se hâte.

Nous commencerons les réponses la semaine prochaine.

Voici cinq nouvelles questions :

6.— Puisque, avant l'arrivée des Blancs en Amérique, les Sauvages s'en étaient partagé tout le territoire, quels étaient alors les maîtres de notre région de Saint-Hyacinthe ?

7.— Combien de paroisses dans le diocèse de Saint-Hyacinthe ?

8.— Quelle distance y a-t-il entre Saint-Hyacinthe et Montréal ?

9.— Combien de communautés de femmes ont été fondées à Saint-Hyacinthe ?

10.— Quelle est la hauteur de la montagne de Belœil ?